



**Le Directeur régional**

**Délégation de signature donnée par le directeur régional de PACA au responsable du service des particuliers**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à **Madame Patricia ROCHE-RAMONDY**, responsable du service des particuliers de la succursale de Marseille, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie le concernant, soit le service des particuliers.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Patricia ROCHE-RAMONDY**, délégation est donnée **Madame Agnès QUILLET**, son adjointe, dans les mêmes conditions.

Fait à Marseille, le 1<sup>er</sup> mars 2023

Jean-Christophe EHRHARDT